



Management en Stratégie et Développement d'Entreprise

BLOC 4 – option 4.1 : Piloter et mettre en œuvre une stratégie financière, fiscale et patrimoniale (PFI)

Bac+5 reconnu par l'Etat – Niveau 7 – Titre RNCP : en cours de renouvellement



1. Analyse financière et analyse des risques :

- C1** : Être capable d'analyser la situation financière et économique de l'entreprise
- C2** : Être capable d'évaluer les risques financiers et économiques
- C3** : Être capable d'établir un prévisionnel et un tableau de trésorerie sur 3 ans
- C4** : Être capable de calculer la CAF à partir d'un compte de résultat prévisionnel
- C5** : Être capable d'analyser les risques de l'entreprise à partir de sa structure financière

2. Droit des entreprises :

- C1** : Identifier les différents types d'entreprises et leurs implications juridiques
- C2** : Identifier les différents types de statut du dirigeant et leurs implications juridiques
- C3** : Accompagner une création, reprise ou transmission d'entreprise
- C4** : Conseiller un type de garanties en fonction d'une situation donnée
- C5** : Accompagner une entreprise en difficulté

3. Fiscalité des entreprises :

- C1** : Comprendre et maîtriser les fondamentaux de la fiscalité de l'entreprise (territorialité incluse)
- C2** : Evaluer l'impact de la fiscalité et de la TVA sur la trésorerie de l'entreprise
- C3** : Connaître les mécanismes pour passer du résultat comptable au résultat fiscal
- C4** : Comprendre l'imposition des résultats d'une entreprise individuelle ou d'une société
- C5** : Connaître les impôts territoriaux d'une entreprise

PREREQUIS:

- Niveau Bac +3
- Niveau BAC +2 et 5 années d'expérience professionnelle

PROFIL:

- Etre positif
- Communicant
- Attentif aux autres
- Ecouter, conseiller
- Avoir un bon sens de l'organisation

PUBLIC:

- Demandeur d'emploi
 - Salarié
 - Personne en reconversion
 - Personne en situation de handicap
- (adaptation de la formation possible)

NOTRE METHODE:

- Les cours sont dispensés en face à face, en alternant des apports théoriques et des expériences pratiques
- L'équipe pédagogique est constituée principalement de professionnels de secteur

Modalité d'évaluation :

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante.

Deux cas de figure :

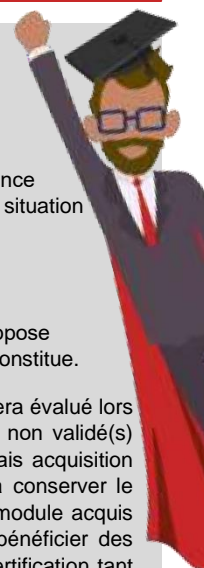
1. Validation des compétences par l'expérience
2. Validation des compétences par mise en situation professionnelle

Validation totale ou partielle :

La validation d'un bloc de compétences suppose l'acquisition de chaque compétence qui le constitue.

En cas de validation partielle, le candidat sera évalué lors d'un prochain jury sur le ou les module(s) non validé(s) uniquement. En cas d'échec à un CCP mais acquisition d'au moins un module, le candidat pourra conserver le bénéfice des résultats obtenus à chaque module acquis pendant 5 ans. Il ne pourra cependant bénéficier des résultats obtenus pour la validation de la certification tant que le CCP ne sera pas validé dans son intégralité.

Si l'ensemble des blocs de compétences est validé, la validation du titre par la formation est subordonnée à la présentation écrite et orale d'un mémoire réalisé autour d'une thématique globale, choisie par le candidat et en lien avec le secteur d'activité de la spécialité choisie.



4. *Financement à court et moyen terme :*



- C1 :** Mettre en place des crédits de trésorerie
- C2 :** Mettre en place des crédits d'investissements
- C3 :** Différencier les crédits d'investissements classiques et le crédit-bail
- C4 :** Appréhender la transmission de l'entreprise, les fusions / acquisitions, les introductions en bourse
- C5 :** Mettre en place les concours financiers visant à répondre à la création, la reprise et la transmission d'entreprise



6. *Environnement juridique et fiscal :*

- C1 :** Savoir décomposer le droit de propriété et l'évaluer
- C2 :** Faire la différence juridique entre les différents modes de rétention
- C3 :** Diagnostic et analyse des besoins patrimoniaux, proposition idoine
- C4 :** Identifier et analyser les conséquences patrimoniales d'une rupture
- C5 :** Identifier et analyser les conséquences patrimoniales des libéralités entre vifs



8. *Conseil juridique et fiscal :*

- C1 :** Être capable de maîtriser le mécanisme de l'impôt
- C2 :** Être capable d'identifier les différentes modalités de sortie de l'assurance-vie en fonction du cadre de souscription
- C3 :** Être capable de poser un diagnostic entre les besoins du client et les solutions d'investissement voire de libéralité
- C4 :** Être capable d'identifier le soupçon
- C5 :** Être capable de sensibiliser le client sur l'attraction fiscale et la notion de risque

5. *Audit et ingénierie sociale :*

- C1 :** Déterminer le régime de base d'un chef d'entreprise
- C2 :** Expliquer le fonctionnement du régime de base à un chef d'entreprise
- C3 :** Proposer des produits de retraite complémentaire
- C4 :** Proposer des produits de prévoyance
- C5 :** Proposer des produits d'assurance au chef d'entreprise



7. *Etude patrimoniale et investissements :*

- C1 :** Savoir évaluer les actifs patrimoniaux
- C2 :** Conseiller la souscription d'un contrat d'assurance-vie en fonction des objectifs patrimoniaux et financiers du client
- C3 :** En fonction de son statut social, de ses capacités d'épargne, conseiller le client pour lui proposer une solution adaptée
- C4 :** Savoir expliquer et vendre les frais à son client
- C5 :** Savoir expliquer et vendre complète (juridique et d'investissements) à son client comme outil d'aide à la décision

